

22 septembre 2017 – n° 07  
170087

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCLUE AVEC LA SEM VOSGES TELEVISION**

Une convention d'objectifs et de moyens a été conclue en 2013 entre la ville de Saint-Dié-des-Vosges et la SEM Vosges Télévision, dont l'objectif, pour la ville, est de promouvoir l'identité et l'image de son territoire.

La convention a été conclue pour une durée de quatre années à compter de 2013, et s'est terminée le 31 décembre 2016.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention conclue avec la SEM Vosges Télévision, qui prolonge le contrat d'un an à compter du 31 décembre 2016, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the top edge, 'REPUBLIQUE FRANCAISE' at the bottom, and the number '(88)' in the center. A blue ink signature, which appears to be 'David Valence', is written over the stamp. The signature is enclosed in a large, hand-drawn blue oval.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 septembre 2017

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 9

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA (arrivé au point n° 4), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, , Isabelle de BECKER(arrivée au point n° 8), Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	à	Dominique CHOBOUT
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-Claude ANCEL	à	Mustafa GUGLU
Gina FILOGONIO	à	Marie-France LECOMTE
Ousseynou SEYE	à	Pierre JEANNEL
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI
Ramata BA	à	Michel CACCLIN

Sabriya CHINOUNE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.